

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Mardi 23 mai au dimanche 28 mai 2017	<b>Championnats de France Élite</b>	■ Lieu : à déterminer
■ 12 réunions		■ Bassin : 50 m ■ <i>Compétition de référence nationale</i>

## Conditions d'accès

- |   |  |
|---|--|
| ■ Catégories d'âges : filles 13 ans et +, garçons 15 ans et + | ■ Nageurs appartenant au collectif excellence + nageurs qualifiés à partir du classement national qualificatif |
|---|--|

## Engagements

- Propositions extraNat : du 12 mai au 19 mai 2017
- Liste des engagés : 20 mai 2017
- Réunion technique : 22 mai 2017 - 18 h 30 (liste de départ)

## Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 [reclamation.natation@ffnatation.fr](mailto:reclamation.natation@ffnatation.fr)

## Préambule

Célébration annuelle et concrétisation de tant d'efforts, c'est le rêve d'un premier aboutissement pour tous les nageurs. Cette olympiade Tokyo (2017-2020) est l'occasion de retrouver un véritable événement toutes catégories. Les meilleurs français se confrontent tous dans un même lieu.

## Contenu du programme

### Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m, 4 nages, 400 m 4 nages.

### Épreuves de relais

- 4 x 100 m NL, 4 x 200 m NL, 4 x 100 m 4N.

### Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m

Séries toutes catégories

- Finales A et B toutes catégories.

- Finales C Juniors (pour les filles 17 ans et moins, pour les garçons 18 ans et moins) non qualifiées en finale A ou B.

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées "au temps".

**Pour les 800 m et 1 500 m** : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

## Mode de qualification

## DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS LICENCIÉS À LA FFN

### Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

- 1 - Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2015-2016. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront s'engager dans l'épreuve.
- 2 - Les nageuses 17 ans et moins, les nageurs 18 ans et moins, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuves. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.
- 3 - Les nageuses 17 ans et moins, les nageurs 18 ans et moins, bénéficient de places supplémentaires par épreuve. Ces places sont ouvertes dans le cas où le quota de 16 nageurs juniors par épreuve n'est pas atteint. Voir le détail dans le tableau ci après.

Sont autorisés à participer aux courses d'encadrement :

Les nageurs qualifiés pourront participer à deux épreuves maximum sur l'ensemble de la compétition. Ces épreuves seront nagées à l'issue des séries du matin sur une réunion à part. Les performances entreront dans la base fédérale et seront de référence et qualificatives. Elles ne permettent pas d'accéder aux finales de ces championnats.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Détail des critères de qualification :

DAMES				ÉPREUVES	MESSIEURS			
17 ans et moins		Toutes catégories			Toutes catégories		18 ans et moins	
Classement	Tps limites	Classement	Tps limites		Tps limites	Classement	Tps limites	Classement
16*	00:27,20	40	00:27,00	<b>50 NL</b>	00:23,67	40	00:24,03	16*
16*	00:58,68	50	00:58,42	<b>100 NL</b>	00:51,77	50	00:52,62	16*
16*	02:06,80	50	02:06,80	<b>200 NL</b>	01:53,80	50	01:54,75	16*
16*	04:27,57	40	04:26,73	<b>400 NL</b>	04:01,85	40	04:03,13	16*
16*	09:11,16	30	09:09,01	<b>800 NL</b>	08:17,18	20	08:31,59	16*
16*	17:36,65	20	17:23,22	<b>1 500 NL</b>	15:57,58	30	16:12,29	16*
16*	00:30,78	30	00:30,48	<b>50 Dos</b>	00:27,16	30	00:27,62	16*
16*	01:06,55	50	01:06,55	<b>100 Dos</b>	00:59,21	50	00:59,21	16*
16*	02:23,25	40	02:23,25	<b>200 Dos</b>	02:08,80	40	02:08,80	16*
16*	00:34,09	30	00:33,86	<b>50 Bra</b>	00:29,45	30	00:30,23	16*
16*	01:14,99	50	01:14,99	<b>100 Bra</b>	01:05,97	50	01:06,69	16*
16*	02:41,54	40	02:41,54	<b>200 Bra</b>	02:23,41	40	02:24,92	16*
16*	00:28,84	30	00:28,35	<b>50 Pap</b>	00:25,09	30	00:25,73	16*
16*	01:04,65	50	01:04,65	<b>100 Pap</b>	00:56,63	50	00:56,92	16*
16*	02:24,33	40	02:24,33	<b>200 Pap</b>	02:07,64	40	02:07,64	16*
16*	02:25,02	40	02:24,26	<b>200 4n</b>	02:09,55	40	02:09,63	16*
16*	05:08,83	30	05:03,84	<b>400 4n</b>	04:34,34	30	04:35,74	16*

\* Classement qui inclut les nageurs de cette catégorie enregistré en toute catégorie. Par exemple, au 200 m papillon dames, si 24 nageuses 16-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories tout en ayant réalisé le temps limite toute catégorie. Alors, aucune nageuse ne pourra intégrer cette épreuve à l'aide de la deuxième grille attribuée aux 16-17 ans.

### DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS NON LICENCIÉS À LA FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager aux championnats de France Élite que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles du collectif national seniors, sauf accord entre les fédérations. La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à [natation@ffnatation.fr](mailto:natation@ffnatation.fr). La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

S'agissant d'une compétition "open" sélective pour les équipes de France, la règle interdit la participation des nageurs non sélectionnables en finales des épreuves de 100 m et 200 m nage libre féminin et masculin en raison des qualifications des nageurs français pour les épreuves de relais en sélection nationale.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES NAGEURS D'EAU LIBRE

Les nageurs sélectionnés en équipe de France Eau Libre seniors ou juniors lors des saisons 2014-2015 et 2015-2016 : peuvent demander à participer aux 400 m nage libre, 800 m nage libre et 1 500 m nage libre.

La demande d'engagement devra être envoyée pour validation au directeur de la discipline à : [natation@ffnatation.fr](mailto:natation@ffnatation.fr), trois semaines avant l'événement.

### Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

### Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales toutes catégories, puis les demi-finales et les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1<sup>er</sup> : 42 points ; 2<sup>e</sup> : 40 pts ; 3<sup>e</sup> : 39 pts ; 4<sup>e</sup> : 38 pts ; 5<sup>e</sup> : 37 pts ; 6<sup>e</sup> : 36 pts ; 7<sup>e</sup> : 35 pts ; 8<sup>e</sup> : 34 pts ; 9<sup>e</sup> : 33 pts ; 10<sup>e</sup> : 32 pts ; 11<sup>e</sup> : 31 pts ; 12<sup>e</sup> : 29 pts ; 13<sup>e</sup> : 28 pts ; 14<sup>e</sup> : 27 pts ; 15<sup>e</sup> : 26 pts ; 16<sup>e</sup> : 25 pts ; 17<sup>e</sup> : 24 pts ; 18<sup>e</sup> : 23 pts ; 19<sup>e</sup> : 22 pts ; 20<sup>e</sup> : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

### Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de "champion de France en bassin de 50 m" au vainqueur français de chaque épreuve.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

### Programme et horaires

CE CHAPITRE FERA L'OBJET D'UNE PUBLICATION ULTÉRIEURE VIA LE SITE WEB FFN